

MAIRIE de 42430 CHERIER

Téléphone et télécopie 0477 63 14 67

mail : mairie.cherier@gmail.com

site internet : cherier.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DECEMBRE 2015

Le conseil municipal, réuni au complet, a pris les décisions suivantes :

► **Consultation sur le schéma départemental de coopération intercommunale :**

Après présentation des deux projets de regroupements de notre communauté de communes d'Urfé soit avec Roannais Agglomération (projet préfectoral), soit avec Loire et Monts (projet des élus des 4 communautés de communes rurales basées à St Just en Chevalet, St Germain Laval, Balbigny et St Symphorien de Lay),

- considérant les conséquences fondamentales que ces fusions entraîneraient sur les transferts de fiscalité (le regroupement entraînerait dans les 2 cas l'application d'un taux unique de fiscalité aligné sur la moyenne des taux appliqués actuellement, mais les conséquences seraient très différentes pour la fiscalité communale puisque notre principale ressource, la taxe d'habitation, resterait au taux actuel de 9,72 % avec Loire et Monts mais devrait diminuer à 3,86 % - baisse de **1/3** de notre produit fiscal communal global - pour compenser la hausse du taux communautaire qui passerait de 3,83% à 10,46% pour financer Roannais Agglomération, sans contrepartie significative en services supplémentaires pour nos habitants ;

- considérant que la collaboration entre communes au sein d'une communauté homogène de communes à dominante rurale aura toutes les chances d'être beaucoup plus équilibrée et équitable que dans le cas d'une annexion à une grande communauté déjà constituée et à dominante urbaine ;

- considérant que les compétences exercées par Roannais Agglomération entraîneraient de fait le transfert de la gestion de l'eau et de l'assainissement à la Roannaise de l'Eau avec dissolution du Syndicat des Eaux de l'Isable, ce qui présenterait de nombreux aspects négatifs en terme de services, de coût pour les abonnés, de possibilités financières d'investissements pour réaliser les aménagements nécessaires ;

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité CONTRE le projet préfectoral de fusion dans "Roannais Agglomération" et POUR le projet "Loire et Monts Communauté"

► **Elections régionales des 6 et 13 décembre** : constitution du bureau de vote et tour de rôle.

► **Cimetière du Vieux Cherier** : une proposition d'achat de terrain au dessus du cimetière est à l'étude pour agrandir le parking et le cimetière ; le conseil municipal se prononcera à ce sujet quand le propriétaire aura fait connaître son offre. Concernant le cimetière des Moulins, le propriétaire va être contacté également.

► **Décisions modificatives du budget :**

- approbation de l'acquisition de 150 ml de barrières pare-neige.

- approbation de l'acquisition d'un 2e jeu de caissons isothermes pour le transport des repas de la cantine, afin d'en prendre livraison à un horaire qui convienne mieux aux horaires de nos agents.

► **10e tranche à l'église du Vieux Cherier** : approbation des devis pour la restauration des décors de la chapelle Nord et des vitraux (23 189€ ht) et dépôt d'une demande de subvention à 75 % auprès de l'A.B.F.

► **Assainissement du Vieux Cherier** : approbation du branchement d'une habitation hors zone desservie, avec travaux à la charge du demandeur.

► **Recensement de la population en janvier 2016** : Mme Odile COLLET est désignée pour mener à bien le recensement des 301 logements que compte la commune.

► **Questions diverses** : demande de certificat d'urbanisme aux Gouttes : avis favorable mais soumis à l'avis de la CDCEA.

Prochaine réunion : vendredi 29 janvier.